



Contribution de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nantes St-Nazaire au Dialogue Territorial sur le projet LNOBPL - Liaisons Nouvelles Ouest Bretagne Pays de Loire

Février 2022

Le Dialogue Territorial qui s'est ouvert jusqu'à fin février 2022 vise à construire la feuille de route du projet LNOBPL à la suite de la décision ministérielle de février 2020 de relancer ce projet ferroviaire majeur pour les territoires de l'ouest français.

La CCI Nantes St-Nazaire souhaite ainsi contribuer à la réflexion collective et réaffirmer son soutien au projet.

LES OBJECTIFS DU PROJET LNOBPL :

Après plusieurs phases de concertation dans les années 2010 et à la suite d'évolutions notables du contexte territorial (arrêt du projet d'aéroport à Notre Dame des Landes notamment), le projet LNOBPL a dû être réactualisé, il reste néanmoins un projet majeur pour la desserte ferroviaire des territoires bretons et ligériens.

En améliorant les connexions entre les villes bretonnes et ligériennes (Nantes, Rennes, Brest, Quimper...) et en optimisant les dessertes régionales et locales, ce projet, via l'aménagement du réseau, vise plus particulièrement les objectifs suivants :

- Faciliter et améliorer les déplacements du quotidien (les dessertes périurbaines sont une composante très significative du projet) et longue distance.
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre liées aux mobilités et contribuer à la transition bas carbone.

Concrètement, cela se traduirait par l'augmentation du nombre et fréquence des trains (ex. 2 trains par heure entre Nantes et Rennes au lieu de 1 actuellement) et la réduction des temps de parcours (ex. Nantes Rennes en 1h au lieu d'1h15) sur le réseau ferroviaire LNOBPL.

LES ENJEUX DU PROJET POUR LA CCI NANTES ST-NAZAIRE :

Bien que LNOBPL constitue un projet global pour le grand Ouest, la CCI Nantes St-Nazaire porte particulièrement son attention sur le secteur Loire-Atlantique / Liaison Nantes-Rennes.

Pour la CCI, le projet LNOBPL doit répondre aux enjeux suivants :

➤ **Un enjeu de développement économique local**

La desserte ferroviaire des bassins de vie et d'emploi constitue un enjeu majeur, à partir des pôles d'équilibre disposant pour nombre d'entre eux de gares et pôles d'échanges multimodaux, comme Saint-Etienne de Montluc, Savenay, Pontchâteau, Redon... et qui constituent des points d'appui prioritaire pour le développement économique et l'accueil de nouveaux habitants / logements. L'accessibilité ferroviaire est un facteur majeur d'attractivité pour ces territoires ruraux et périurbains sous influence métropolitaine.

Le projet LNOBPL doit contribuer à soutenir cette armature territoriale à travers, pour ce qui concerne la Loire-Atlantique, le renforcement de l'étoile ferroviaire nantaise.

➤ **Un enjeu de temporalité**

Nos territoires du Grand Ouest demeurent très attractifs, les perspectives démographiques annoncent une croissance de plus d'un million d'habitants à horizon 2050. Il est donc important de préparer l'avenir dès aujourd'hui et d'anticiper ces besoins croissants en matière d'aménagement du territoire et de structuration des réseaux.

L'horizon du projet LNOBPL est d'environ 20 ans. Or, les besoins sont déjà forts actuellement : saturation de certaines lignes ferroviaires périurbaines comme Nantes Savenay par exemple. C'est pourquoi, et compte tenu de la complexité actuelle de mener à bien des projets d'infrastructures nouvelles, consommateurs de foncier et à des coûts plus importants, nous optons pour une intervention rapide sur les lignes existantes, compatible avec les besoins immédiats des territoires.

Aussi, de notre point de vue, l'aménagement de la ligne Nantes – Redon doit être conduit rapidement, notamment pour répondre aux besoins de la mobilité du quotidien. Il nous semble important de mettre prioritairement l'accent sur l'amélioration de l'existant pour des gains significatifs à court terme.

➤ **Un enjeu de développement des entreprises**

La mobilité constitue une préoccupation croissante pour les entreprises tant elle est liée au sujet de l'emploi et du recrutement. Avec l'éloignement entre lieu de résidence et lieu d'emploi, la question des mobilités est cruciale pour de nombreux salariés, apprentis ou stagiaires, à la recherche de solutions plus efficaces, moins coûteuses et plus durables que la voiture individuelle. A ce titre, le train constitue une alternative évidente à condition que les fréquences et temps de parcours soient compétitifs.

La CCI soutient donc fortement le projet LNOBPL dans son objectif d'améliorer les dessertes du quotidien sur l'axe Nantes Rennes pour ce qui concerne la Loire-Atlantique, et de répondre ainsi aux besoins de nombreux actifs ligériens empruntant le réseau ferroviaire pour leurs déplacements domicile – travail.

Construire un vrai réseau express régional, au service des habitants et des salariés qui veulent se reporter vers une mobilité plus durable, doit donc être une priorité dans la feuille de route de LNOBPL.

➤ **Un enjeu de connexion des métropoles de l'ouest**

A l'écart des grands axes de flux européens, mais situé sur une façade littorale atlantique très attractive, le Grand Ouest doit anticiper ses besoins de mobilité et de connexion au reste du territoire national et européen. Après l'abandon du projet aéroportuaire à Notre Dame des Landes, la solution ferroviaire devient plus que jamais le facteur de connexion majeur notamment entre métropoles, vers Paris essentiellement.

Au sein du Grand Ouest, l'amélioration des connexions entre métropoles, et notamment entre Nantes et Rennes, contribuera à intensifier les liens physiques et donc économiques entre les deux villes, pour continuer à attirer des compétences, développer l'accès aux équipements, jouer sur les complémentarités et spécificités de chacune et enfin soutenir l'emploi.

Le projet LNOBPL doit ainsi permettre de mieux connecter les territoires et métropoles de Bretagne et Pays de la Loire et sera nécessaire pour rendre notre système de transport compatible avec la croissance attendue sur la Bretagne et les Pays de la Loire qui vont gagner 1 million d'habitants à horizon 2050.